

Décision relative à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché d'un produit biocide

N° AMM : FR-2022-0083

Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,

*Vu la demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché par reconnaissance mutuelle simultanée du produit biocide **ALCOOL ISOPROPYLIQUE 70%**,*

de la société Aug. Hedinger GmbH & Co. KG

enregistrée sous le numéro BC-CK025618-40

Vu le résumé des caractéristiques du produit en langue anglaise, harmonisé entre les Etats membres concernés par la procédure de reconnaissance mutuelle simultanée relative au produit,

Vu les conclusions de l'évaluation du 4 octobre 2022,

Considérant que le produit répond au(x) critère(s) de l'article 19, paragraphe 1 du règlement (UE) N°528/2012 ;

Article 1^{er}

La mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe,

Article 2

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de l'autorisation du présent produit est fixée au 4 octobre 2032.

En cas de dépôt d'une demande de renouvellement conformément à l'article 31 du règlement (UE) 528/2012 au minimum 550 jours avant la date d'expiration de la présente autorisation et en l'absence de décision statuant sur son renouvellement avant la date d'expiration, l'autorisation de mise à disposition sur le marché est prolongée de plein droit pour la durée nécessaire à l'achèvement de son évaluation.



A Maisons-Alfort, le 07/11/2022

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits règlementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial du produit

Nom commercial	ALCOOL ISOPROPYLIQUE 70%
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	ALCOOL ISOPROPYLIQUE 70% (V/V) Substance Pharmaceutique Active / USP ALCOOL ISOPROPYLIQUE 70% (V/V) G25 filtration stérile

1.2. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	Aug. Hedinger GmbH & Co. KG
	Adresse	Heiligenwiesen 26 70327 Stuttgart Allemagne
Numéro de demande	BC-CK025618-40	
Type de demande	Demande de reconnaissance mutuelle simultanée	
Numéro d'autorisation	FR-2022-0083	
Date d'autorisation	Se reporter à la date figurant en première page de la décision	
Date d'expiration de l'autorisation	Se reporter à la date figurant en première page de la décision	

1.3. Fabricant(s) du produit biocide

Nom du fabricant	Aug. Hedinger GmbH & Co. KG
Adresse du fabricant	Heiligenwiesen 26 70327 Stuttgart Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Heiligenwiesen 26 70327 Stuttgart Allemagne
	Niederlassung Sachsen-Anhalt Lange Lauchstädter Straße 47 06179 Teutschenthal Allemagne

1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Propan-2-ol
Nom du fabricant	Shell Nederlands Chemie B.V.
Adresse du fabricant	Vondelingenweg 601 3196 KK Rotterdam Pays-bas
Emplacement des sites de fabrication	Vondelingenweg 601 3196 KK Rotterdam Pays-bas

2. Composition du produit et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Propan-2-ol	Alcool isopropylique	Substance active	67-63-0	200-661-7	63,1

2.2. Type de formulation

AL - autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	Liquide inflammable - catégorie 2 Irritant oculaire - catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3 : Effets narcotiques
Mentions de danger	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges
Étiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges
Conseils de prudence	P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 : Tenir hors de portée des enfants. P103 : Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P261 : Éviter de respirer les vapeurs et aérosols. P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280* : Porter un équipement de protection des yeux et du visage. P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... en cas de malaise. P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P370+P378 : En cas d'incendie: Utiliser... pour l'extinction. P403+P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 : Garder sous clef. P411+P235 : Stocker à une température ne dépassant pas 30 °C. Tenir au frais P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.
Note	EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau * Uniquement pour les utilisateurs professionnels

4. Usage(s) autorisé(s)

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfectant pour les mains - – bactéries, levures et virus enveloppés – non professionnels et professionnels – versement- intérieur

Type de produit	1 – Hygiène humaine
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Usage professionnel: Désinfectant des mains par exemple dans les hôpitaux, les cabinets médicaux, les pharmacies, les installations sanitaires des lieux de travail et les zones de production industrielle. Usage non-professionnel : Désinfectant des mains pour les visiteurs des unités de soins intensifs dans les hôpitaux.
Méthode(s) d'application	Application manuelle Déposer le produit dans le creux des mains et frotter vigoureusement.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	3 mL de produit par application (c'est-à-dire 1/4 du bouchon doseur) Professionnels : 25 applications maximum par jour Non-professionnels : 3 applications maximum par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels et professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Pour les non professionnels : Bouteille PEHD (1 L) Pour les professionnels : Bouteille PEHD (1 L), Bidon PEHD (5 L, 10 L)

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit uniquement sur peau saine.
- Se laver et se sécher les mains avant d'utiliser le produit.
- Frotter pendant au moins 60 secondes.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Utilisation par les adultes et par les enfants de plus de 6 ans et uniquement et sous la supervision d'un adulte.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfectant pour les mains – bactéries, levures et virus enveloppés – non professionnels – versement - intérieur

Type de produit	1 – Hygiène humaine
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfectant des mains par exemple lors des dialyses à domicile et les installations sanitaires des maisons privées
Méthode(s) d'application	Application manuelle Déposer le produit dans le creux des mains et frotter vigoureusement.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	3 mL de produit par application (c'est-à-dire 1/4 du bouchon doseur) 3 applications maximum par jour.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille PEHD (1 L)

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit uniquement sur peau saine.
- Se laver et se sécher les mains avant d'utiliser le produit.
- Frotter pendant au moins 60 secondes.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Ne pas utiliser près d'animaux domestiques
- Éviter l'utilisation du produit en présence d'enfants en bas âge (< 2 ans)
- Utilisation par les adultes et par les enfants de plus de 6 ans et uniquement et sous la supervision d'un adulte.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 3 – Désinfectant pour les mains – bactéries, levures et virus enveloppés – non professionnels et professionnels – pulvérisation – intérieur

Type de produit	1 – Hygiène humaine
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Usage professionnel: Désinfectant des mains par exemple dans les hôpitaux, les cabinets médicaux, les pharmacies, les installations sanitaires des lieux de travail et les zones de production industrielle. Usage non-professionnel : Désinfectant des mains pour les visiteurs des unités de soins intensifs dans les hôpitaux.
Méthode(s) d'application	Pulvériser le produit sur les mains et frotter vigoureusement.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	3 mL de produit par application (3 pulvérisations) Professionnels : 25 applications maximum par jour Non-professionnels : 3 applications maximum par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels et professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Pour les non professionnels : Bouteille PEHD avec pulvérisateur (1 L) Pour les professionnels : Bouteille PEHD avec pulvérisateur (1 L), Bidon PEHD (5 L, 10 L)

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit uniquement sur peau saine.
- Se laver et se sécher les mains avant d'utiliser le produit.
- Frotter pendant au moins 60 secondes.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Utilisation par les adultes et par les enfants de plus de 6 ans et uniquement et sous la supervision d'un adulte.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.4. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 4 – Désinfectant pour les mains – bactéries, levures et virus enveloppés – non professionnels – pulvérisation – intérieur

Type de produit	1 – Hygiène humaine
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfectant des mains par exemple lors des dialyses à domicile et les installations sanitaires des maisons privées.
Méthode(s) d'application	Pulvériser le produit sur les mains et frotter vigoureusement.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	3 mL de produit par application (3 pulvérisations) 3 applications maximum par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille PEHD avec pulvérisateur (1 L)

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit uniquement sur peau saine.
- Se laver et se sécher les mains avant d'utiliser le produit.
- Frotter pendant au moins 60 secondes.

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Ne pas utiliser près d'animaux domestiques.
- Éviter l'utilisation du produit en présence d'enfants en bas âge (< 2 ans).
- Utilisation par les adultes et par les enfants de plus de 6 ans et uniquement et sous la supervision d'un adulte.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.5. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 5 – Désinfection de surfaces dures - bactéries, levures et virus enveloppés – non professionnels et professionnels – pulvérisation – intérieur

Type de produit	2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Usage professionnel : Désinfection des surfaces dures (petites surfaces), par exemple dans les hôpitaux, paillasse de laboratoires et salles blanches. Usage non professionnel : Désinfection des surfaces domestiques dures (petites surfaces), par exemple dans les salles de bains.
Méthode(s) d'application	Pulvérisation au moyen d'un pulvérisateur manuel à gâchette, Après application, si nécessaire le produit peut être réparti au moyen d'un chiffon sec.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	25 mL/0,5 m ² 1 mL de produit par pulvérisation Professionnels (hôpital) : 8 applications maximum par jour Professionnels (laboratoire et salle blanche) : 10 applications maximum par jour Non-professionnels : 5 applications maximum par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels et professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Pour les non professionnels : Bouteille PEHD avec pulvérisateur (1 L) Pour les professionnels : Bouteille PEHD avec pulvérisateur (1 L), Bidon PEHD (5 L, 10 L)

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Pré-nettoyer et sécher les surfaces avant de les désinfecter. - Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses. - Lors de l'application par pulvérisation, tenir la bouteille bien droite et pulvériser directement sur la surface à traiter à une distance de 25 cm uniformément et en quantité suffisante pour mouiller complètement la surface. - Utiliser le produit à température ambiante. - Laisser agir 5 minutes. - Éviter la zone autant que possible jusqu'à ce que l'odeur du produit ait disparu. - Lors d'une utilisation fréquente, il est recommandé de porter des gants (exemple gants de ménage).

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas utiliser sur des surfaces supérieures à 0,5 m². - Ne pas utiliser plus souvent que le nombre d'applications spécifiées par jour. - Ne pas utiliser près d'animaux domestiques. - Ne pas utiliser en présence d'enfants.
--

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.6. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 6 – Désinfection de surfaces dures en contact avec l'alimentation– bactéries et levures – professionnels – pulvérisation – intérieur

Type de produit	4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des surfaces dures (petites surfaces), par exemple dans les cantines, les cuisines et les zones de transformation des aliments
Méthode(s) d'application	Pulvérisation au moyen d'un pulvérisateur manuel à gâchette, Après application, si nécessaire le produit peut être réparti au moyen d'un chiffon sec.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	50 mL/m ² 1 mL de produit par pulvérisation 4 applications maximum par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille PEHD avec pulvérisateur (1 L), Bidon PEHD (5 L, 10 L)

4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Pré-nettoyer et sécher les surfaces avant de les désinfecter.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.
- Lors de l'application par pulvérisation, tenir la bouteille bien droite et pulvériser directement sur la surface à traiter à une distance de 25 cm uniformément et en quantité suffisante pour mouiller complètement la surface.
- Utiliser le produit à température ambiante.
- Laisser agir 5 minutes.
- Eviter la zone autant que possible jusqu'à ce que l'odeur du produit ait disparu.
- Lors d'une utilisation fréquente, il est recommandé de porter des gants (exemple gants de ménage).

4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Ne pas dépasser la dose d'application de 50 mL/m².
- Ne pas utiliser plus souvent que le nombre d'applications spécifiées par jour.

4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.6.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.7. Description de l'usage

Tableau 6. Usage # 7 – Désinfection de surfaces dures en contact avec l'alimentation – bactéries et levures – non professionnels – pulvérisation – intérieur

Type de produit	4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des surfaces dures (petites surfaces), par exemple dans les cuisines
Méthode(s) d'application	Pulvérisation au moyen d'un pulvérisateur manuel à gâchette, Après application, si nécessaire le produit peut être réparti au moyen d'un chiffon sec.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	50 mL/m ² 1 mL de produit par pulvérisation 1 application par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille PEHD avec pulvérisateur (1 L)

4.7.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Pré-nettoyer et sécher les surfaces avant de les désinfecter.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.
- Lors de l'application par pulvérisation, tenir la bouteille bien droite et pulvériser directement sur la surface à traiter à une distance de 25 cm uniformément et en quantité suffisante pour mouiller complètement la surface.
- Utiliser le produit à température ambiante.
- Laisser agir 5 minutes.
- Éviter la zone autant que possible jusqu'à ce que l'odeur du produit ait disparu.
- Lors d'une utilisation fréquente, il est recommandé de porter des gants (exemple gants de ménage).



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.7.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Ne pas utiliser sur des surfaces supérieures à 1 m² (cuisine privée).
- Ne pas utiliser plus souvent que le nombre d'applications spécifiées par jour.
- Ne pas utiliser près d'animaux domestiques.
- Ne pas utiliser en présence d'enfants.

4.7.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.7.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.7.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Éviter le contact avec les yeux.
- Ne pas inhaler les vapeurs.
- Appliquer dans des endroits bien ventilés.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Si le produit est mis à disposition dans des distributeurs, n'utiliser que des distributeurs capables de doser la quantité correcte de produit.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : En cas d'irritation cutanée: Rincer la peau à l'eau et consulter un médecin.
- En cas d'exposition cutanée accidentelle : rincer la peau à l'eau.
- EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.
- Conserver dans le récipient d'origine.
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30 °C.
- Stocker dans un endroit bien ventilé.
- Tenir à l'écart des sources d'inflammation.
- Durée de stockage : 24 mois.

6. Autre(s) information(s)

-